

Présents :

Mairie : Mr Missenti (adjoint quartier St Mathieu)

DDEN : Mme Romary Alice

Enseignants : Mmes Orsi Nicole, Chambon-Civatte Sabine, Cugnet Elise, Petitprez Cécile, M. Broussard Christophe (directeur), Pelinq Christelle, Iaropoli Chrystel, Champion Cécile

Parents d'élèves élus : Mmes Arson Diane, Bardot Elodie,, Théléus Axelle, VanVlijmen Adélaïde, De Graeve Agnès  
M. Carceles Aranud, , Clairergues Nicolas

Personnel municipal : Mmes RIGAULT Stéphanie (Responsable office), Muriel Venier (ATSEM)

Service jeunesse : Mme Eusébi Audrey, Beurrier Julie

Excusées : Mmes Chabert Muriel, (adjointe éducation), Lucas Sandrine (vie scolaire), Mme Roux Laetitia (directrice générale adjointe),

### **Ordre du jour**

Résultat de l'élection des représentants des Parents d'élèves,

Rôle du conseil d'école,

Bilan de la rentrée 2022-2023,

Présentation et vote du règlement intérieur,

Présentation des projets pour l'année,

PPMS et exercices de sécurité dans l'école,

Travaux réalisés et souhaités,

Fonctionnement des temps périscolaires,

Organisation du temps de restauration scolaire,

Questions diverses.

### **1- Election des représentants des parents d'élèves**

Nombre d'inscrits	308
Nombre de votants	178
Nombre de suffrages exprimés	157
Nombre de votes blancs ou nuls	21
Taux de participation	57,79 %

#### **Elus :**

Liste Mme BARDOT Elodie

BARDOT Elodie

GALL Claire

TOME Céline

DE GRAEVE Agnès

Suppléant : VAN VLIJMEN Adélaïde

Liste Loco-Motive  
 BAZILLE Gabrielle  
 CARCELES Arnaud  
 PIANA Anthony  
 THELEUS Axelle

Suppléants :  
 Nicolas CLAIRERGUES, Diane ARSON, Tiphanie D'AGOSTINO et Sophie ASTUTO

## 2- Rôle du conseil d'école



## 3- Bilan rentrée 2022-2023

### **Protocole sanitaire :**

- La rentrée s'est effectuée dans le cadre d'un protocole sanitaire allégé (niveau « socle »).  
 Les récréations s'organisent en commun en élémentaire et en maternelle.

### **Effectif au 18 octobre 2022**

PS/MS	PS/MS	GS	CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
28	29	24	24	22	25	24	26

Soit 202  
 élèves

L'effectif de l'école est en augmentation de 6 élèves par rapport à la rentrée 2022.

## **4- Règlement intérieur de l'école**

Conforme au modèle départemental.

Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Rappels :

-Absentéisme : rappel de l'obligation des parents de justifier les absences par écrit.

Les absences supérieures à 4 demi-journées sont signalées à l'inspection

-Les retards doivent rester exceptionnels: pas de personnel pour ouvrir aux retardataires.

VOTE :

POUR: 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

Ce règlement scolaire a été mis sur le site internet de l'école. Une information a été faite via le cahier de liaison des enfants pour que chaque parent en prenne connaissance.

### **A la disposition des parents d'élèves :**

Site internet de l'école : [www.ecole.ac-nice.fr/grasse/saintmathieu](http://www.ecole.ac-nice.fr/grasse/saintmathieu)

Pour des informations générales (listes, règlement intérieur...)

### **A ce sujet, il est fait état de manquements aux règles établies par l'école de la part de certains élèves sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire.**

Des élèves ont été avertis, une exclusion de la cantine peut être prononcée à l'issue de 3 avertissements.

Sur le temps scolaire, le non respect répété des règles entraînera la convocation des parents pour une équipe éducative.

## **5- Projets classes/école**

### **- Projet éco-école**

La période actuelle met au cœur de l'actualité la nécessaire réduction de notre consommation d'énergie.

Au delà de savoir si nous en aurons assez cet hiver, cette consommation d'énergie sans cesse plus importante (+ 40 % en 30 ans) entraîne un dérèglement climatique dont on peut, depuis quelques années, voir les effets : canicule, inondations, feux de forêts...

Il nous faut donc agir, l'Union Européenne a fixé la réduction de notre consommation à 40 % d'ici 2050 pour atteindre à cette date, la neutralité carbone.

L'école de St Mathieu a décidé de s'engager dans cette démarche à travers le projet Eco-Ecole.

Eco-Ecole propose **un mode d'emploi aux équipes pédagogiques pour déployer efficacement le développement durable de la maternelle au lycée.**

Au delà de l'objectif de réduction de l'énergie consommée, il s'agit d'aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Par une démarche pédagogique, les enseignants s'appuient sur un projet concret pour accompagner les élèves dans leur apprentissage de la citoyenneté.

Nous allons donc constituer une équipe, un comité (enseignants, élèves, parents, agents municipaux, élus) pour :

- établir un état des lieux en terme de consommation d'énergie
- imaginer des solutions et les mettre en œuvre

- mesurer les résultats

2 élèves par classe élémentaire, des enseignants, 2 parents, 2 agents municipaux, 1 élu  
Les réunions auront lieu pendant la pause méridienne.

**La 1ère réunion aura lieu le jeudi 17 novembre à 12h à l'école de St Mathieu.**

Ordre du jour :

- diagnostic des consommations d'énergie à l'école
- 1ère actions à mettre en place pour une réduction de ces consommations

**- Projet BCD**

Environ 900 livres.

Toutes les classes vont pouvoir en bénéficier.

L'équipement et l'enregistrement des ouvrages se poursuivent, de même que l'aménagement de la salle.

Un grand merci aux parents qui ont contribué à ce projet.

**- Projets de classe**

- Projet loup en maternelle

- Conseil Municipal jeunes (2 classes CE2/CM1 et CM1/CM2), 2 CM2 élus ce n'est pas un projet de classe.

- Projet Route du Rhum (CM1-CM2)

- Parcours de sensibilisation aux économies d'énergie « Watty à l'école », proposé par l'agglomération (CE2/CM1 et CM1/CM2)

- (CE2/CM1 et CM1/CM2) : lecture d'albums des « grands » vers les élèves de maternelle

- Ateliers « jardin et biodiversité » PS/MS et CE2/CM1

- Sorties culturelles proposées par la Mairie de Grasse (validation du planning en cours)

- Projet Ecole et cinéma : classe PS-MS de Mmes Nauche et Petitprez et classe GS de Mme Iaropoli:  
2 projections prévues à Grasse

- Projet sortie de fin d'année (mai) à Caussols ou alentour : pour financer cette sortie (un bus coûte environ 600€), l'école met en place une vente de chocolats pour Noël.

Les documents liés à cette opération seront mis dans les cahiers de liaison avant les vacances de la Toussaint.

Une information est disponible sur le site internet de l'école.

**- Noël 2022:**

La caisse des écoles (mairie de Grasse) attribue une subvention de 3€ par élève.

Elle sera utilisée cette année pour proposer aux enfants un spectacle vivant:

→ recherche en cours.

## **Interventions EPS**

GS : gymnastique

CP : sport athlétisme – gymnastique – sport co

CP/CE1 : athlétisme - sport collectif – orientation

CE1/CE2 : natation - athlétisme – sport co

CE2/CM1: badminton – orientation - athlétisme

CM1/CM2 : athlétisme - badminton - escrime

## **7- Evaluations nationales CP/CE1**

Passation septembre - Communication des résultats aux parents fin septembre, début octobre.

Deuxième session d'évaluations nationales pour les CP en janvier /février

## **8- Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)**

Identification des risques majeurs concernant l'école

- 1) INCENDIE → évacuation
- 2) TEMPETE → mise à l'abri
- 3) SEISME → fin des secousses → évacuation
- 4) ACCIDENT INDUSTRIEL → mise à l'abri
- 5) RISQUE NUCLEAIRE → mise à l'abri
- 6) INTRUSION → se cacher / fuir

Des exercices sont réalisés avec les élèves, tout au long de l'année, pour identifier les alarmes et acquérir quelques réflexes.

Programmation des exercices :

Incendie (10h) : 19 septembre 2022→ RAS -

Intrusion : 22 septembre 2022 (date fixée par la mairie, car commune à toutes les écoles)→ RAS

Mise à l'abri : 11 octobre 2022

## **9- Travaux / aménagements / matériel**

### **Travaux réalisés**

Travaux d'été 2022

- Modification de l'accès internet de l'école (antenne Canopi) qui permet maintenant d'utiliser internet dans d'excellentes conditions → on remercie la mairie !
- Eclairage en façade pour terrain de sports
- Peinture, faux-plafond, éclairage led de la classe 1 maternelle et couloir
- Suppression de la bordure et mise à niveau de la cour
- Remplacement d'un filet de jeu
- Remplacement serrure local EPS
- Travaux d'amélioration de la performance énergétique 2022-2023 - Dalkia
- Installation d'équipement hydro-économiques

- Installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs à eau chaude du site
- Rénovation de la chaufferie :
- Remplacement de la chaudière 130kW par deux chaudières de 70kW

### **Travaux en cours ou prévus**

- Lissage du mur dans la cour maternelle pour le projet fresque : mur repris
- Mise en place jardinières au niveau de l'accès pompier (vacances de la Toussaint)

### **Travaux demandés**

- **Création toilettes dans la cour maternelle (déjà évoqué et contextualisé lors du conseil d'école du 11 juin 2021)**

- **Installation internet dans la classe 1**

-> **Commande et installation vidéoprojecteur classe 1**

- **Fermeture placard de la salle polyvalente avec une porte coulissante.**

- **Prévoir une grille sur le canal d'évacuation des eaux – côté accès pompiers**

- **Installation distributeurs papier et savon dans les classes 3, 4, 5 et 6**

- **Végétalisation (plantes couvre-sol) cour élémentaire**

- **Mise en place d'un brise-vues pour la classe 8,**

- **Installation de pare-soleil dans le réfectoire.**

### **- Au niveau des abords de l'école**

→ **marquage au sol sur le parking pour un gain de places,**

→ **réfection des bandes anti-dérapantes sous le tunnel voie ferrée (très glissant actuellement lorsqu'il pleut).**

**Le conseil d'école remercie la mairie pour les travaux effectués et pour la réactivité du service des ateliers, ce qui permet de garantir à l'école, des équipements satisfaisants .**

## **11- Organisation du temps de restauration scolaire**

Grosses difficultés au début de l'année : cela semble s'améliorer. Elior est en travaux : site externalisé à Hyères .

Beaucoup de gaspillage même sur des denrées comme des pâtes.

De plus, les enfants ont tendance à manger vite.

Ce serait bien qu'une personne soit dédiée pour passer voir les enfants.

Les différents menus complexifient les choses.

L'arrivée d'enfants à l'école après le passage de Mme Rigault dans les classes pose problème → information à donner aux parents.

Mention est faite de l'existence d'une commission des menus à laquelle peuvent participer les parents élus.

Lorsque la date sera connue, elle sera communiquée aux parents.

## **12- Fonctionnement des temps périscolaires**

Le nombre d'animateurs est au complet.

La cour est bien surveillée pendant la pause méridienne et des activités périscolaires sont présentées après 16h30.

Mme Eusébi rappelle que le midi est un temps de surveillance, non un temps périscolaire.

### **Questions diverses**

Parent : Y a t-il un planning prévu pour les animations péri-scolaires ?

Julie Beurier l'affichera même si des mails sont déjà envoyés aux parents concernés.

Activités de pâtisserie et de yoga prévues après les vacances.

Parent : Effectuer de la relaxation sur le sol ne lui convient pas. Regarder des dessins dessinés et n'être pas au courant en amont.

Julie Beurier et Muriel Venier rassurent le papa.

Les parents peuvent proposer des DVD.

Parent :

2 propositions

- ✕ Le défi *10 jours sans écran* auquel les parents souhaitent inscrire l'école → réponse de l'école : les écrans sont utilisés dans la sphère familiale. Le sujet est abordé en classe mais la responsabilité de l'usage des écrans revient aux parents.
  
- ✕ Le harcèlement : Il existe un programme Phare au sein de l'EN. La circonscription de Grasse ne l'a pas encore mis en place.

La séance est levée à 19h40..